

11 Septembre 2018 Renouvellement du serment de jumelage Bois d'Arcy - Mùcheln

Mardi 11 septembre, une délégation de Bois d'Arcy prenait le train en direction de Strasbourg. La délégation était composée de 11 personnes : M. le Maire, des adjoints et conseillers municipaux, des membres du bureau et des adhérents du Comité de Jumelage de Bois d'Arcy. Une délégation de Mùcheln se rendait en voiture également à Strasbourg. Elle était composée de 12 personnes : M. le Maire, des conseillers municipaux et des membres du bureau du Comité de Jumelage de Mùcheln.

La destination était le Parlement Européen



pour le renouvellement du serment de jumelage entre Philippe Benassaya pour Bois d'Arcy, élu en 2014 et Andreas Marggraf pour Mùcheln, élu en 2012.

A l'arrivée des deux délégations, le fonctionnement du Parlement fut brièvement expliqué.



Le Parlement participe avec le Conseil de l'UE à l'élaboration de la législation européenne. Il partage également avec le Conseil le pouvoir budgétaire.

A l'issue de ces explications, deux députés européens vinrent se

présenter et parler de leur travail au Parlement Européen. Côté français, il s'agissait de Alain Lamassoure, député Européen pour la Région Ile de France et côté allemand, de Sven Schulze, député Européen pour la Sachsen-Anhalt, tous deux appartenant au groupe EPP, le Parti Populaire Européen. C'est Sven Schulze, conjointement avec Christine Stolz, qui sont à l'initiative de cette rencontre.

Une photo immortalisa la rencontre dans cette haute institution européenne.



Ensuite, les deux délégations eurent la possibilité d'aller dans l'hémicycle et d'assister à la fin de l'intervention de Alexis Tsipras, premier ministre grec et à l'intervention de Michel Aoun, président de la république du Liban.



Le groupe découvrit alors le Parliamentarium Simone Veil. Cet espace offre la possibilité de s'informer de manière interactive et ludique, sur le fonctionnement de l'UE, en particulier sur le rôle du Parlement européen, avec un cinéma à 360° et une série de modules interactifs.

Puis, les groupes eurent le loisir de déjeuner et de visiter un peu la ville, dont la cathédrale.

En soirée, les délégations se rendaient à nouveau au Parlement Européen. Les députés européens, Alain Lamassoure et Sven Schulze, rejoignirent le groupe.



Après les discours du maire de Bois d'Arcy, Philippe Benassaya et du maire de Mùcheln, Andreas Marggraf, le serment du jumelage était renouvelé par leur signature conjointe sur l'acte de partenariat et en présence des maires signataires du jumelage en 1997, Udo Wurzel et Claude Vuilliet.



A l'issue du dîner, Alain Lamassoure et Sven Schulze prirent la parole, souhaitant beaucoup de dynamisme, d'échanges et de projets entre Bois d'Arcy et Mùcheln, contribuant ainsi au renforcement de l'Europe.

Il était alors temps de prendre congé, avant de repartir le mercredi matin pour Bois d'Arcy ou pour Mùcheln.

Un grand merci aux deux députés européens et aux assistantes parlementaires pour leur travail qui a permis la réalisation de cette rencontre.

